



COMPTE RENDU du CA du 21 septembre 2017

Le conseil d'administration s'est tenu dans la salle pilote du club-house de 18:10 à 20:00.

9 des 12 membres du Conseil d'Administration sont présents, et 3 sont absents excusés :

- Destelle : pouvoir à JL Mathieux
- Odon, Frahm : pouvoirs à Jacques Copin

1. **Le compte rendu de CA** du 01 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. POINTS sur les Commissions :

a. Aéronefs :

- i. Une trousse de 1^{er} secours a été mise à bord de chacun des aéronefs, tel que le prévoit la PART-NCO en vigueur depuis le 26/08/2016.
- ii. Le point précis sur chacun des aéronefs est fait dans les paragraphes 7, 8 et 9 ci-dessous.

b. Infrastructures :

- i. Ferry n'ayant plus le temps matériel de s'en occuper, Patrice LIÉVAL est nommé Pilote de cette commission (11 voix pour et 1 abstention).
- ii. Amédée et Ferry doivent évaluer les travaux de réparation du Hangar 4 : eaux pluviales et fermeture coulissante.
- iii. Patrice et Amédée s'occupent de repeindre les 8 balises de piste.
- iv. JL Mathieux doit envoyer un mailing pour grouper un ramassage de pierres et un repas de Julie un samedi vers début novembre. La présence d'un nombre important de participants sera requise.

c. Accueil & animations :

- i. Le nouveau tableau dynamique des permanences mis en place sur le site <http://www.achc.fr/2017-permanences-des-samedis-et-dimanches/> fonctionne plutôt bien. Les permanences durant cet été ont été assurées à près de 80%, ce qui est très encourageant. Mais la participation d'un plus grand nombre est fortement souhaitée.
- ii. Afin de soutenir les permanences du WE, même hors périodes estivales, un rappel sera envoyé par mailing régulièrement.



d. Hébergement :

- i. Toutes les places disponibles sont actuellement louées.
- ii. Environ 7 demandes sont en liste d'attente pour un hébergement.
- iii. Agostino soulève la question de la possibilité de déplacer le F-KE dans le H1 ou le H2, afin de faciliter les manœuvres par une seule personne.
- iv. La question du C-195 à héberger reste d'actualité.
- v. Ces questions d'optimisation de l'hébergement devront faire l'objet d'une réunion spécifique très bientôt. Jacques doit convoquer les participants correspondants.

3. Plaquettes et Flyers

Une affichette a été préparée par Jacques et la secrétaire de l'office de tourisme de Visan en vue de la journée des associations qui a eu lieu à Visan le 9 sept dernier. Elles étaient imprimées en A5 (petit format) et en A3 (grand format). Elle vous est présentée en fin de document.

Par ailleurs, Ferdinand a préparé une nouvelle maquette de flyers en format A4 plié en 3 volets qui a été approuvée par le CA. Ferry va effectuer quelques modifications et corrections et soumettra très prochainement la version définitive pour un « Bon à Tirer ». En parallèle, il demandera un devis pour le tirage de 1000 ou 2000 exemplaires en papier 120 ou 150gr à un imprimeur professionnel.

4. POINT sur la situation Financière (par PPG)

D'un point de vue de l'exploitation, si en première partie de l'année, le nombre d'heures de vol était plutôt encourageant, on constate une forte baisse du nombre d'heures de vol durant l'été.

À date actuelle, nous accusons aujourd'hui un retard de 40H. Cela laisse présager une année à 350HDV, ce qui est faible. Mais nous devons nous poser la question : pourquoi cette baisse ? Chacun doit y réfléchir et peut apporter des suggestions, sans langue de bois ni sujet tabou.

Par ailleurs on note une évolution très positive des paiements en faveur de la carte bleue ce qui soulage fortement la gestion.

Les autres sources de revenus sont pour environ 1000€ l'hébergement de passage et pour plus de 500€ de baptême. L'hébergement régulier comptant pour plus de 8500€.

La trésorerie sans être véritablement inquiétante doit être surveillée de près. En effet, après avoir investi fortement en 2016 sur le KE, nous avons en 2017 acheté un avion pour 25K€ et engagé les dépenses pour réparer le YZ.



Le bilan entre la trésorerie, les engagements et les dus de Total montre que nous devons rester prudents sur les investissements. À noter que les pilotes sont vertueux et que nous ne déplorons plus de « mauvais comportement » quant aux découverts, à part quelques très rares cas.

Les heures de vol du club ne permettent à ce jour pas l'exploitation de 3 avions. Le patrimoine immobilier de l'aéroclub permet, au travers de l'hébergement, le financement des investissements récents. Mais il faut être conscient que dans 6 ans le KE sera en bout de vie moteur et cellule. Quels que soient les choix à ce moment, il faudra disposer de 60K€ pour le remplacer. Cela correspond à un besoin de provisionner de 10k€ par an. Par ailleurs le deuxième avion aura aussi besoin de provisions. Globalement, il faut provisionner 15 k€ par an.

La vente d'un des deux avions permettrait de provisionner la première année, mais il faudra l'intégrer attentivement.

5. ROULEAU Vibreur

Alain RODARI et Patrice Liéval doivent s'occuper de faire remettre ce rouleau en état de marche le plus rapidement possible. Dès lors, il sera utilisé au mieux afin d'évaluer son utilité. La décision de le conserver ou de le vendre devra être prise dans les prochains mois.

6. ROULAGE de Piste

Agostino nous informe que, suite au dernier contact avec les autorités compétentes, il semblerait que la remise en état de la piste par les bases aériennes soit prévue vers octobre 2018.

Une rumeur traîne que ce service des bases pourrait être remis en cause et disparaître en fin 2018. Nous n'en sommes pas là, mais Ago essaiera de les recontacter pour essayer de s'assurer que ces travaux (nivellement et roulage) soient bien programmés.

Par ailleurs, Jacques nous informe que ces travaux sont actuellement effectués sur la piste de Romans. On reste en contact avec le responsable local.

Il est également suggéré de consulter les entreprises équipées d'engins de TP pour avoir une idée précise du coût de ces travaux.

7. F-BTKE :

- a. Notre Robin DR-300-120 est en pleine forme. Mais nous devons prévoir une GV ou son remplacement dans 5 ou 6 ans. Pour cela, le club se doit de provisionner une somme importante par an en vue de cette dépense prévue.
- b. La vente des instruments usagés (radio 25 aux US et le reste en France) va être effectuée par PPG.



8. F-PCTS :

- a. Notre nouveau Jodel tricycle est encore arrêté suite à la découverte de fuites sur le pot d'échappement. Celui-ci vient d'être réparé par Vincent Colomb de Montélimar qui suit les révisions du TS.
- b. De plus, V. Colomb préfère faire expertiser la petite fissure de l'hélice par Evra. Nous attendons le résultat.
- c. Suivant ces résultats, l'hélice du F-PERK, toujours en notre possession, pourrait être montée sur le TS.

9. F-PIYZ

- a. Comme nous l'avons décidé lors du dernier CA, l'aile du MK a été entièrement réparée et entoillée par Geoffroy HANIQUE. Elle est prête à être montée, normalement autour du 26 septembre.
- b. Dès qu'il est prêt, et après une bonne révision générale et en particulier du moteur, puis la signature de l'APRS par Geoffroy, les premiers essais au sol et en vol seront effectués. Patrice Lapiere est disposé à y participer.
- c. En parallèle, le renouvellement du CNRA sera demandé au RSA par JL Mathieux. Amédée et Agostino sont évidemment délégués à la visite correspondante du PEN qui devrait avoir lieu début octobre.
- d. Par ailleurs, Geoffroy HANIQUE s'est porté candidat pour acquérir le fuselage du MK et l'aile endommagée du YZ pour la somme de 1200 €. L'accord du bureau lui a été confirmé.

Comme indiqué lors du dernier CA, Patrice Lapiere et les principaux utilisateurs du YZ en montagne seront consultés afin de ne définir que quelques aérodromes de montagne alentours où le YZ sera autorisé à se poser. Ceux-ci seront alors précisément définis et l'utilisation montagne du YZ sera alors strictement limitée à ceux-ci.

10. FICHE d'inscription 2018

Comme informé depuis quelque temps déjà, les inscriptions 2018 ne se feront plus sur feuille papier mais uniquement sur notre site www.achc.fr. Le questionnaire est prêt et testé, il ne reste plus qu'à mettre à jour les tarifs FFA. Elle sera mise en ligne à partir du 1^{er} octobre et sera précédée d'un message d'explications.

Pour info, la cotisation 2018 au club reste inchangée. Celle de 2019 sera discutée et approuvée lors de l'AGO de début 2018.

Que les réfractaires à l'informatique se rassurent : nous les aiderons par un moyen ou par un autre.

Il est rappelé qu'il est fortement conseillé à tous les membres d'être inscrits sur notre site ACHC (différent de OpenFlyers). Cela permet d'avoir accès à certaines fonctionnalités et informations qui sont limitées aux seuls membres. Et c'est simple et gratuit. Pour cela,

Réunion du CA du 21/09/2017 – Compte Rendu-rév. 1



allez sur <http://www.achc.fr/deconnexion/> et remplissez les champs d'un nouvel utilisateur. Une réponse vous sera alors faite dans les 24 heures sur votre boîte mail pour confirmer votre inscription.

11. Carte VAC

JL Cech et Amédée vont s'occuper de la mise à jour de la carte VAC de LFNV. Nelly, présente lors de ce CA, nous a montré où sont les procédures correspondantes.

12. Mise en Peinture des TOITURES

La peinture des toitures des hangars 2 et 3, chiffrée à environ 3500€, serait bien nécessaire. Mais celle-ci a raisonnablement été reportée à 2018.

13. VOLS DÉCOUVERTE

Les baptêmes, aujourd'hui appelés « Vols Découverte » sont très majoritairement effectués par le moins occupé des 3 pilotes habilités ce jour, Agostino, les 2 autres étant Bruno Laplaine et Dan Martin.

Les heureux bénéficiaires de ces vols en sont tous très satisfaits. Qu'Ago en soit fortement remercié.

La demande de renseignements <http://www.achc.fr/demande-dinformations/> qui a été installée sur notre site et qui permet de s'inscrire pour un tel vol n'a pas encore rencontré un franc succès. La plupart des inscriptions se font par téléphone.

14. BIA

Le lycée de Valréas doit revenir vers nous pour nous confirmer le feu vert de leurs autorités. Nous organiserons alors une réunion avec eux pour définir les détails de notre participation.

Quant à Boris Jost, il a brillamment réussi son examen de BIA avec une mention « très bien », ainsi que son théorique PPL et son Brevet de Base. Les démarches auprès de la FFA pour obtenir les primes BIA correspondantes, qu'il devrait obtenir facilement, ont été faites par Bruno Laplaine. La route lui est donc largement ouverte pour le PPL, même si le présent est plus occupé par la prépa qu'il effectue à Lyon.

15. Point divers

N/A

16. Choix de la date du prochain CA : vers fin novembre, à confirmer.

Notre réunion a été suivie d'un dîner au restaurant pour ceux qui étaient disponibles ce soir-là.

Réunion du CA du 21/09/2017 – Compte Rendu-rév. 1



AÉRO CLUB DU HAUT COMTAT

AÉRODROME DE VALRÉAS - VISAN

UN CLUB DYNAMIQUE ...

Des infrastructures hébergeant 3 avions de club et 15 avions privés

Des instructeurs compétents, disponibles et sympathiques

Un club house convivial, familial, avec un simulateur de vol



Vols découverte et d'initiation

ÉCOLE DE PILOTAGE pour les jeunes et moins jeunes...



1253 Chemin des abeillers , route de la Beaume de Transit
84820 VISAN

Tel : 04 90 41 91 71 - 07 68 59 86 69 / achc@free.fr / <http://www.achc.fr>